



Réalisation d'un plan de déplacements



Présentation aux lescariennes et lescariens

8 novembre 2021

PREAMBULE

Les diapositives qui vont suivre sont à ce stade de réflexion des **hypothèses multiples non arrêtées à ce jour** qui ont pour objectif d'échanger avec les habitants sur l'évolution des déplacements dans la Ville et les schémas d'aménagement envisagés.

Si certaines options ne verront jamais le jour, cette étude a pour objectif de débattre de la question des déplacements sur la base d'un programme et de déployer un plan pluriannuel qui sera affiné et, sur les axes retenus, **ponctué de phases test avant leur validation définitive et leur déploiement.**

Objectif de l'étude:

Réalisation d'un plan de déplacements valant programme d'aménagement des espaces publics

L'objectif de cette étude est d'avoir une vision globale à l'échelle de la ville pour comprendre les dysfonctionnements dans les modes de circulation (voiture, transports en commun, à vélo, à pied)

Cette étude se finalise avec un programme d'aménagement, cela signifie d'avoir une vision globale des projets à mettre en place (aménagement ou requalification) sur plusieurs années suivant une enveloppe définie.

Périmètre :

Echelle communale, l'étude porte sur l'ensemble de la ville

Qui :

L'équipe se compose du groupement :

- **CREHAM, un bureau d'étude Urbanisme, Paysage, Sociologie et Développement Local**
- **IRIS CONSEIL, société de Conseil et d'Ingénierie**

Quand:

L'étude a commencée en janvier 2021 et s'est terminée par le COPIL du 15 juillet 2021

Il y a eu 3 phases,

- **Un diagnostic urbains paysager et des mobilités à l'échelle de la ville**
- **La réalisation de scénarii pour le plan directeur**
- **La programmation et la réalisation de fiches actions**

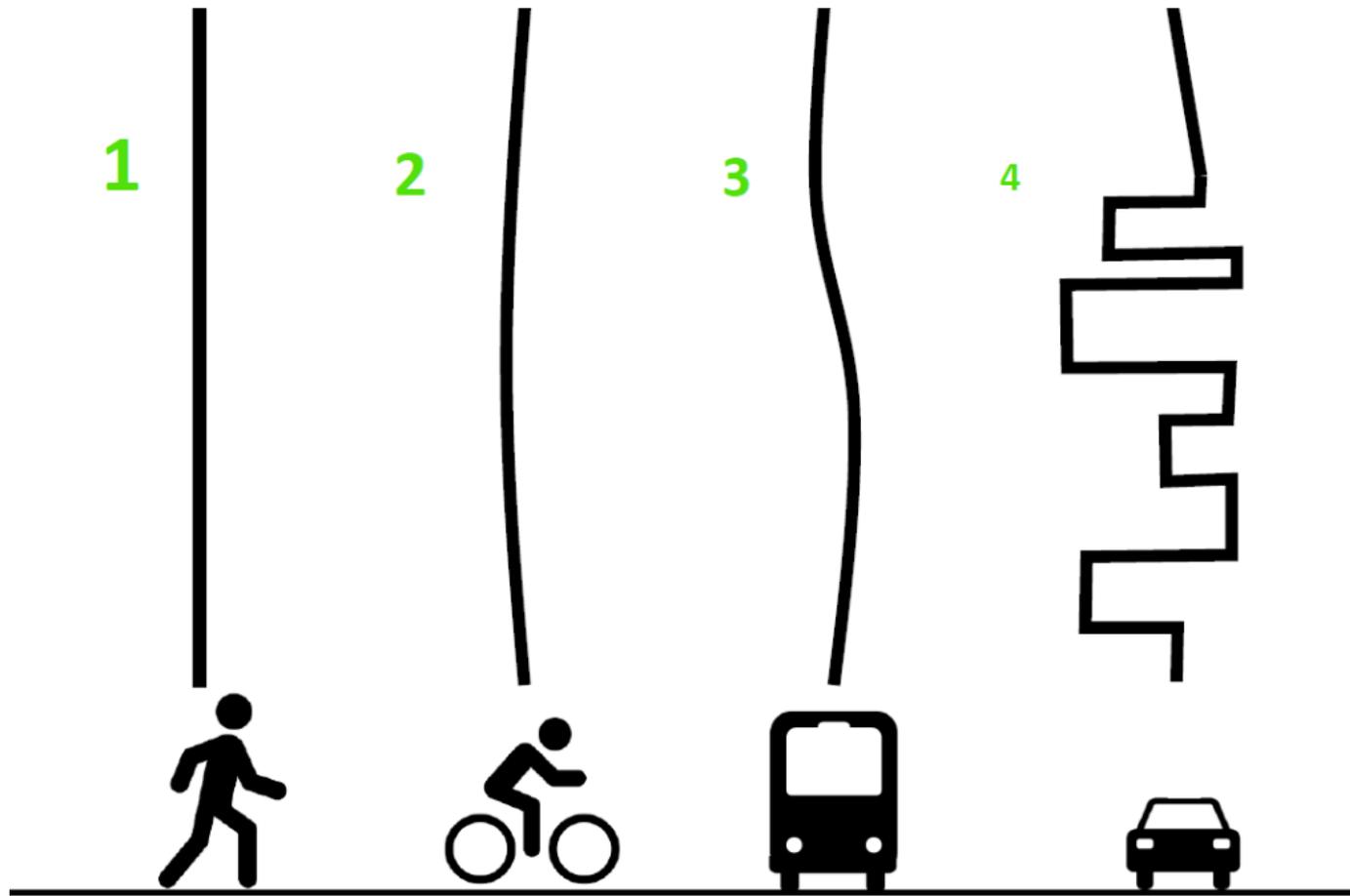
Quatre grands enjeux :

- **La réduction des nuisances générées par le trafic de transit Nord / Sud et Sud / Nord traversant le cœur de ville**
- **La pacification-sécurisation des abords des écoles de Lescar**
- **La requalification des voies et espaces publics aux plans urbain et paysager en accompagnement des mesures en faveur des liaisons douces.**
- **La promotion des modes actifs et le développement d'un maillage de liaisons douces**

Indicateurs :

- **approche très pragmatique d'expérimentation et de progression dans la métamorphose des déplacements.**
- **Propositions réversibles**
- **Mise en place de tests et expérimentations temporaires ou transitoires afin de mieux évaluer leur impact réel**

Faire évoluer les priorités et les comportements de déplacements?



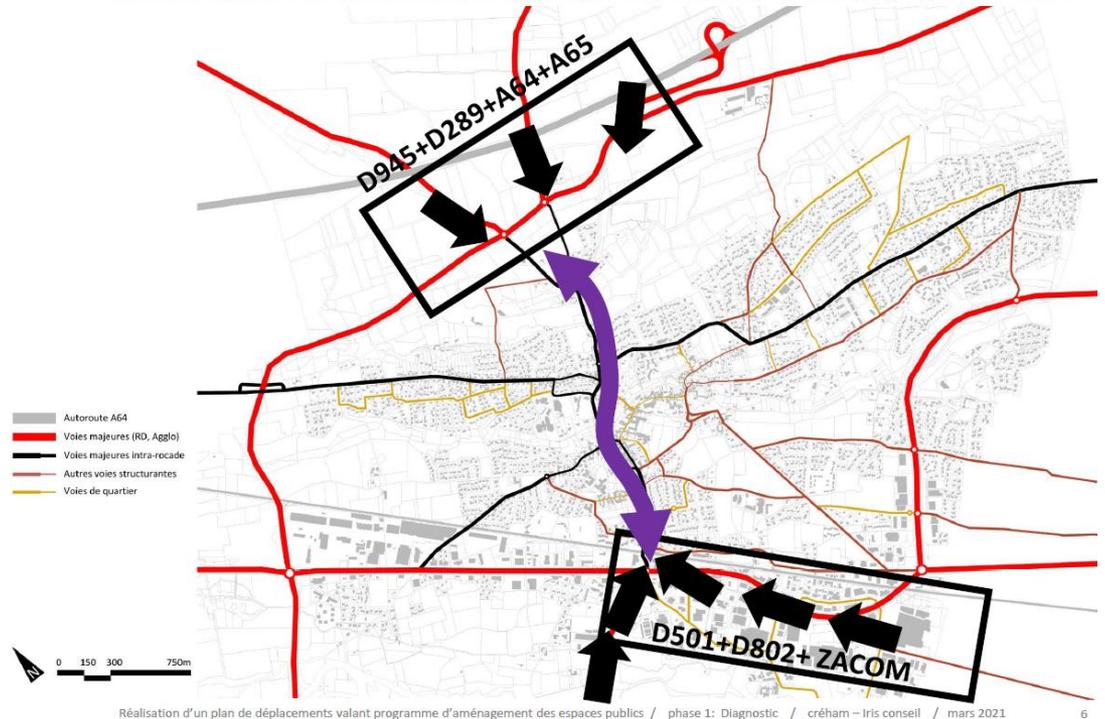
Enjeu 1 - La réduction des nuisances générées par le trafic de transit Nord/Sud et Sud/Nord traversant le cœur de ville

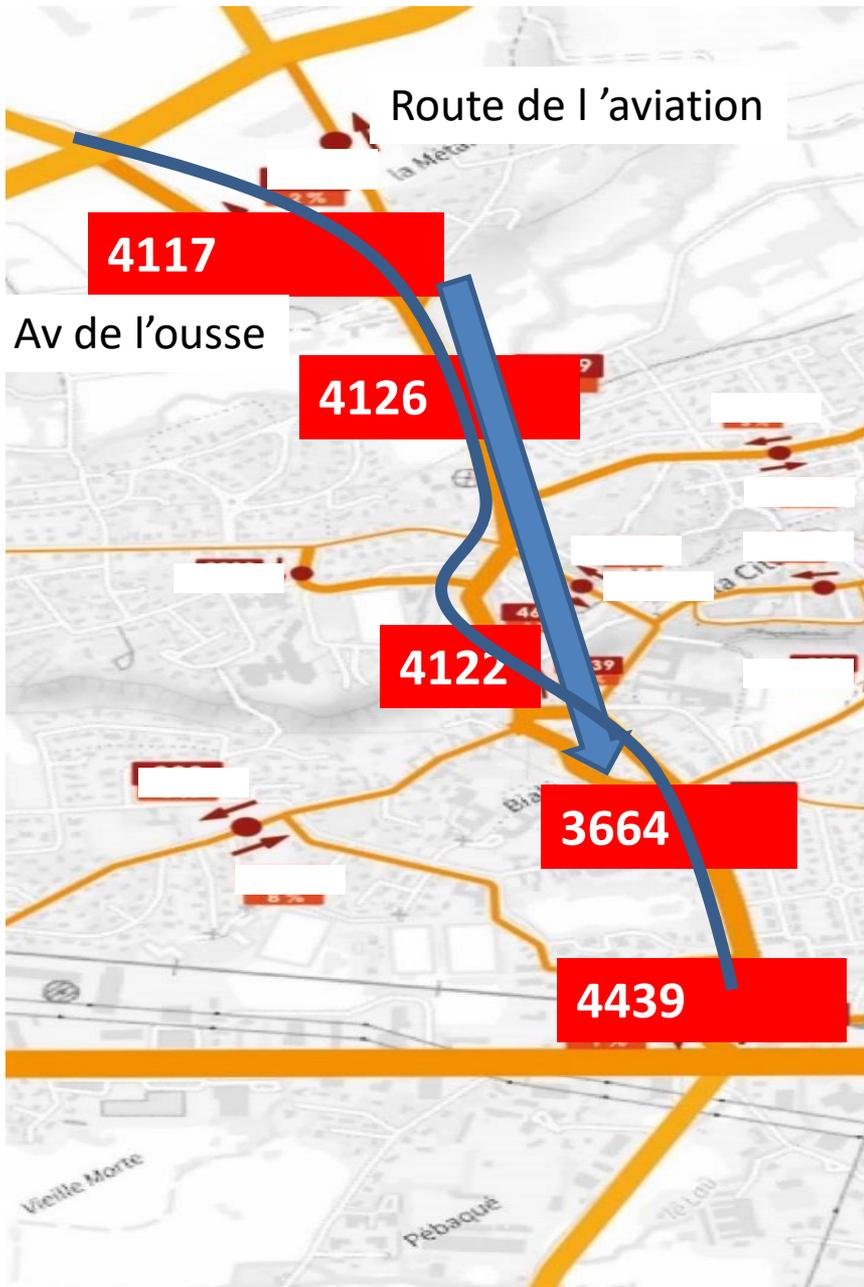
Enjeu 2 - La pacification-sécurisation des abords des écoles de Lescar

Enjeu 3 - La requalification des voies et espaces publics aux plans urbains et paysagers en accompagnement des mesures en faveur des liaisons douces.

Enjeu 4 - La promotion des modes actifs et le développement d'un maillage de liaisons douces

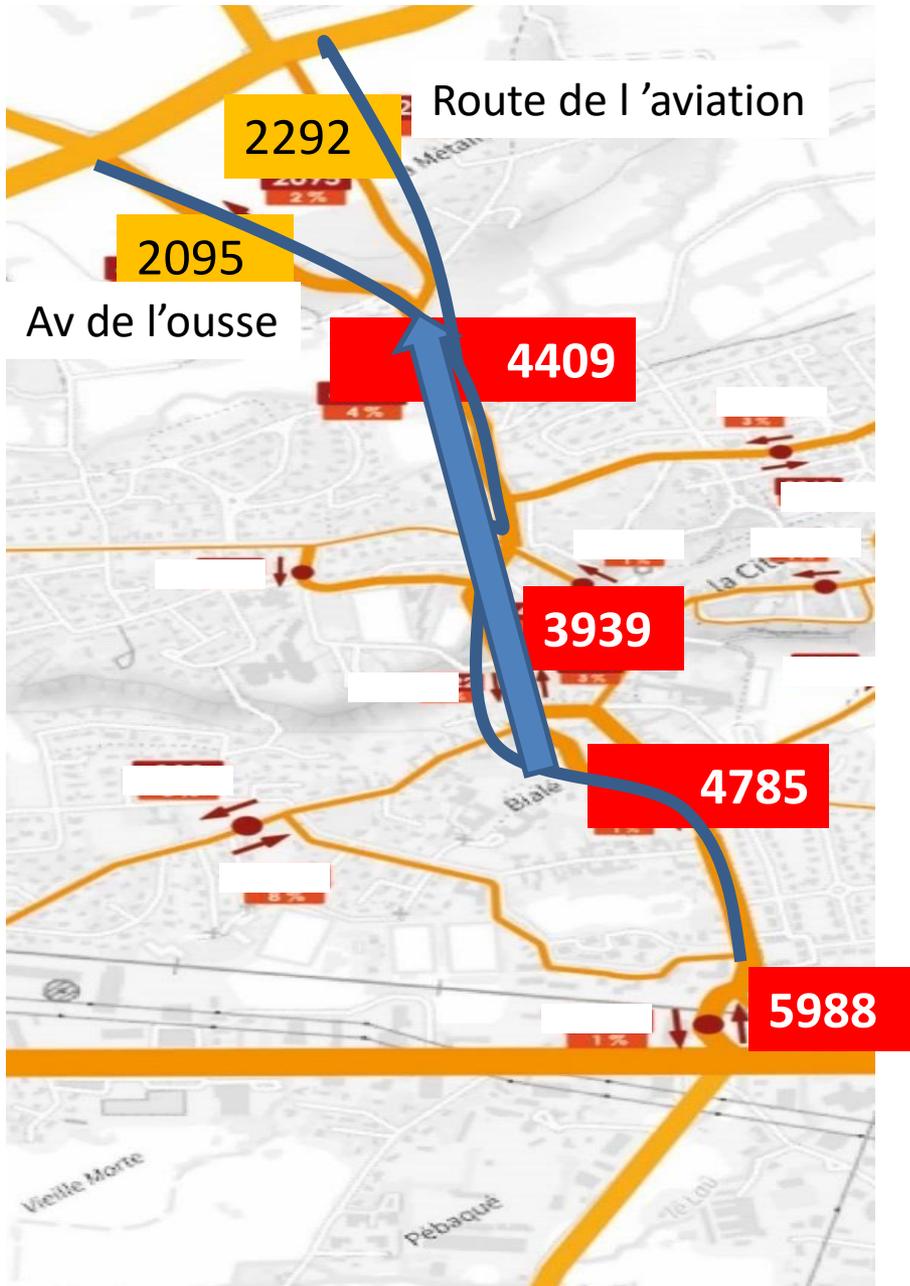
Comment atténuer les nuisances du transit traversant le centre de Lescar vers/depuis la Zacom?





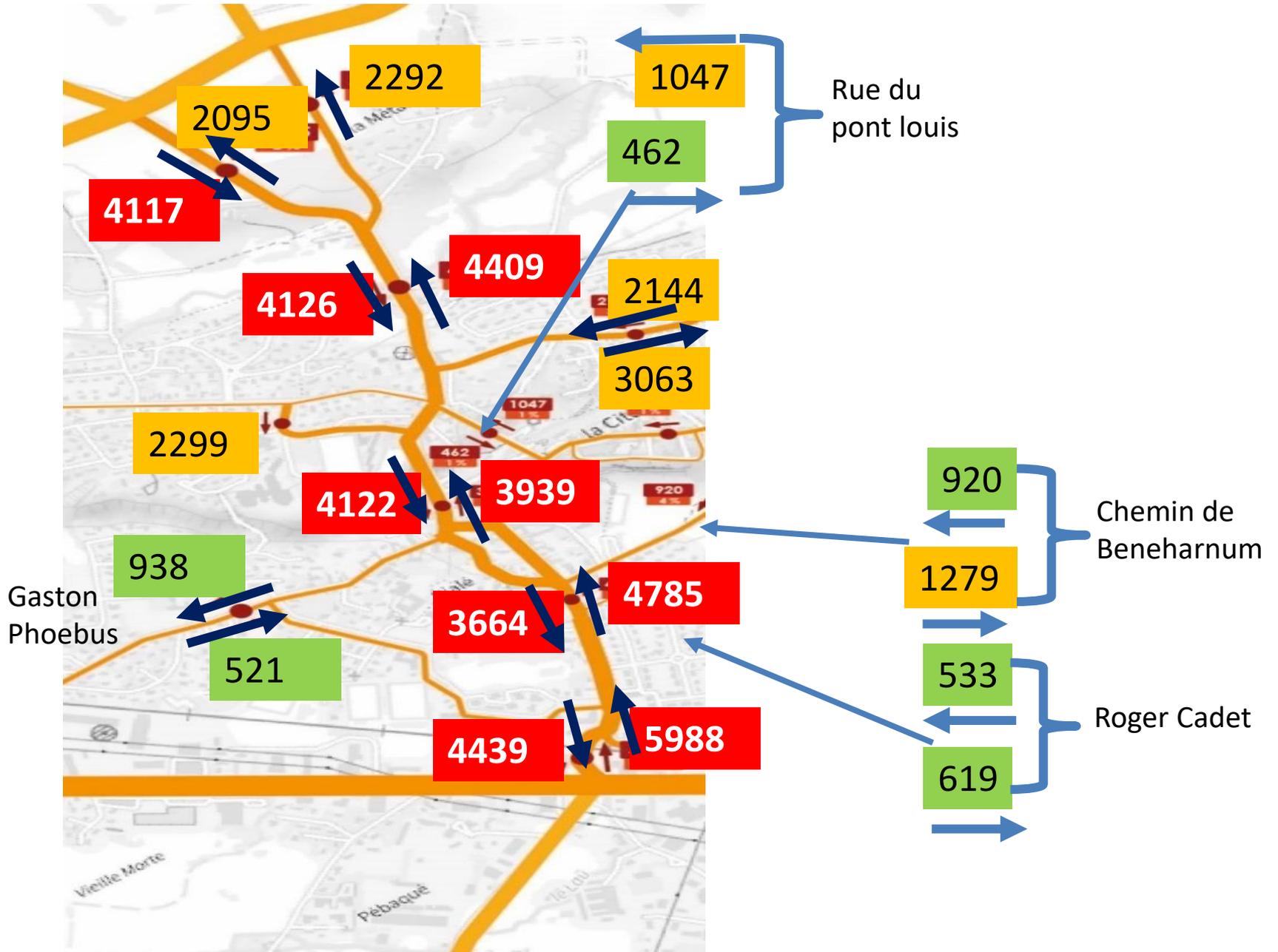
Sur l'avenue de l'Ousse

- **Le matin 47% du trafic ne concerne que du transit** (véhicules qui ne font que passer comptage effectué en février)



Sur l'avenue de l'Ousse

- **Le soir 37% du trafic ne concerne que du transit** (véhicules qui ne font que passer comptage effectué en février)



Le constat :

- 47% de transit le matin et 37% le soir sur l'avenue de l'Ousse.
- 8.000 v/j empruntent la rue Bié Grande et impactent les rues historiques du Bas Lescar: rues Rieupeyrus, Cachau et Maubec.
- 10.000 v/j passent sous la voie ferrée au niveau de la rue Ste Catherine, dont une plus forte proportion en sens sud-nord.
- Un transit modéré sur les autres grands axes de la ville (Roger Cadet 1100v/j, Gaston Phoebus 1400v/j, Denis Touzanne 1500v/j, Avenue de Tarbes 5000v/j)

L'objectif des propositions est:

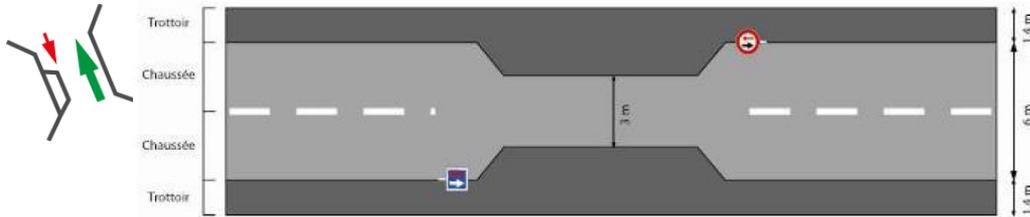
- DISSUADER CE TRAFIC DE TRANSIT en le renvoyant pour une partie sur la rocade et pour une autre en changeant de mode de déplacement : covoiturage et vélo.
- NE PAS INTERDIRE L'ACCÈS AU CENTRE DE LESCAR, à ses commerces, services et équipements.

Méthode :

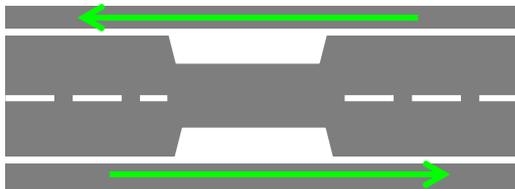
- Propositions non arrêtées à ce jour
- Propositions réversibles
- Mise en place de tests et expérimentations temporaires ou transitoires afin de mieux évaluer leur impact réel

Axe Nord-Sud : La 1ère hypothèse concerne l'entrée Nord (Avenue de l'Ousse) :

Création d'une écluse avec priorité aux véhicules sortants de Lescar



L'écluse devra permettre la **continuité cyclable** avec le passage des bandes cyclables entre la ligne de rive et l'îlot de la chicane.



+ / -

- **Réduction des vitesses** en entrée de ville
- **Préservation des continuités cyclables**
- **Diminution des transits** dans le sens nord sud



Axe Nord – Sud: La 2^{ème} hypothèse concerne la rue Sainte Catherine

Option 1: **Renforcement de la Zone 30 avec des aménagements urbains pour réduire la vitesse**



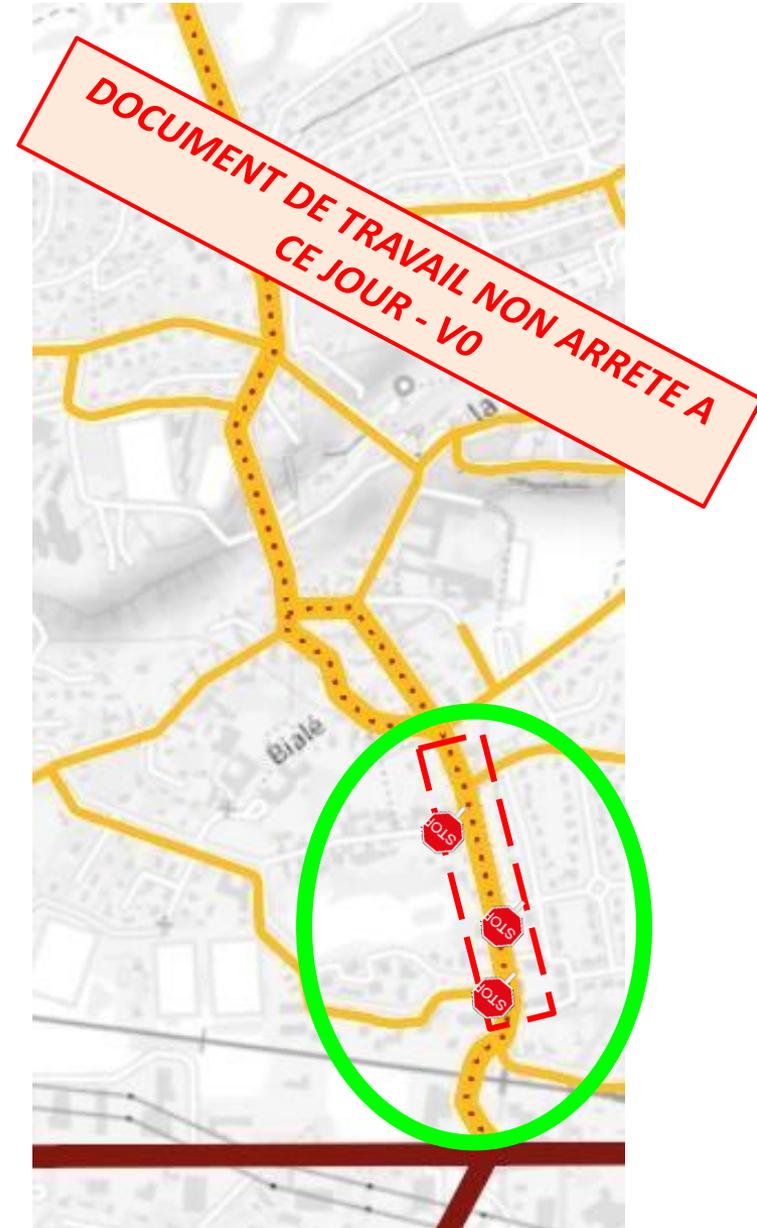
- Plateau traversant
- Ecluses
- Réduction de l'emprise viaire

Option 2: **Rendre prioritaire les rues perpendiculaires à la rue St Catherine**

- Rue Barthou
- Rue Satao
- Aménagement à prévoir entre rue Maubec et chemin de Beneharnum
- Changer de sens la rue du Hiaa

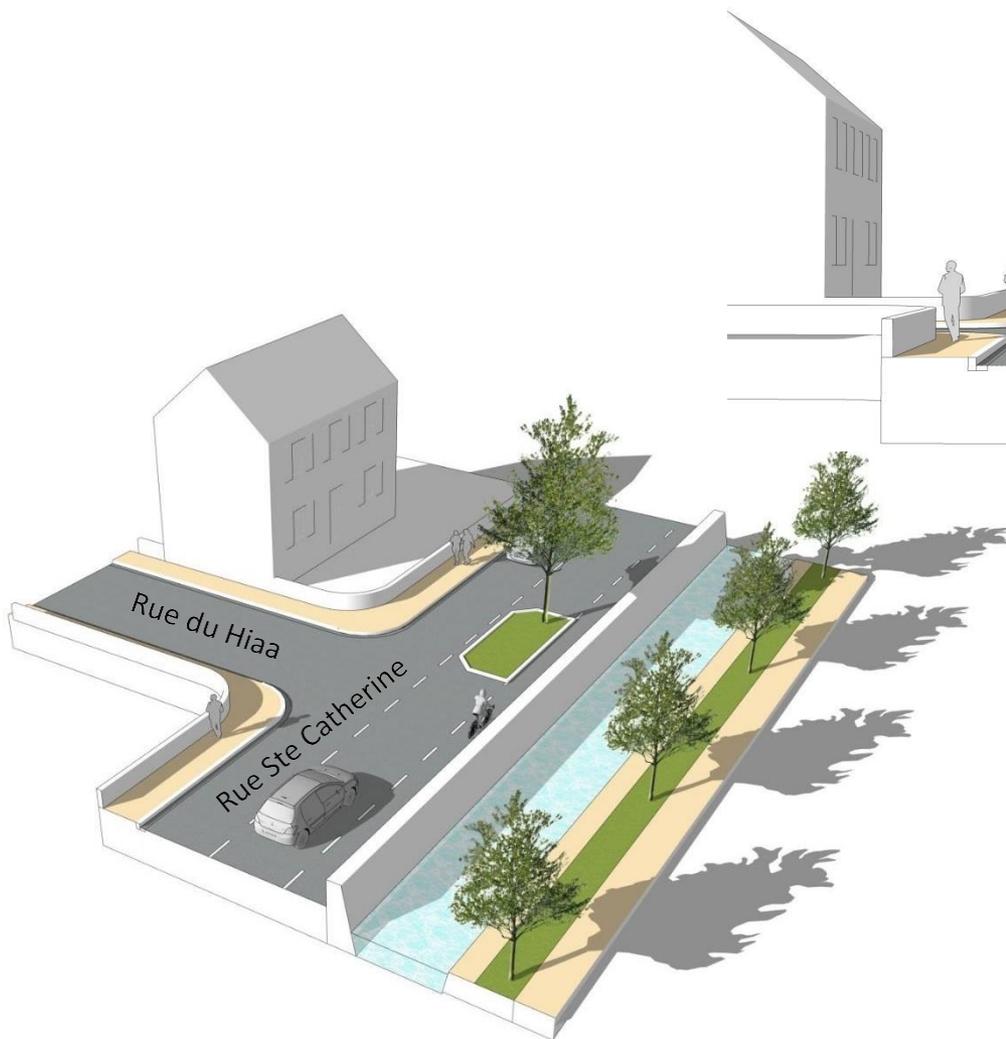
+ / -

- **Réduction des vitesses** en entrée de ville
- **Diminution des transits** dans le sens nord sud et sud-nord
- **Amélioration des modes actifs** (Sainte Catherine)



Axe Nord – Sud: La 2eme hypothèse concerne la rue Sainte Catherine

Option 1 : Installation de deux écluses en zone 30



**DOCUMENT DE TRAVAIL NON ARRETE A
CE JOUR - V0**

Axe Nord – Sud : une 3ème hypothèse pourrait concerner l'interdiction de tourner à gauche sur la rue Cachau

Mise en place d'une interdiction de tourne à gauche sur la rue Cachau en descendant de la rue Bié Grande

- Impact sur le trafic, **contournement obligatoire par Bialé pour rejoindre le sud de Lescar**, le lycée, Beneharnum
- Mise en place d'une signalisation d'interdiction de tourne à Gauche (dispositif physique ?)
- Hypothèse à long terme et mesure qui ne pourrait être discutée que si les autres mesures n'ont pas eu d'effet sur le trafic

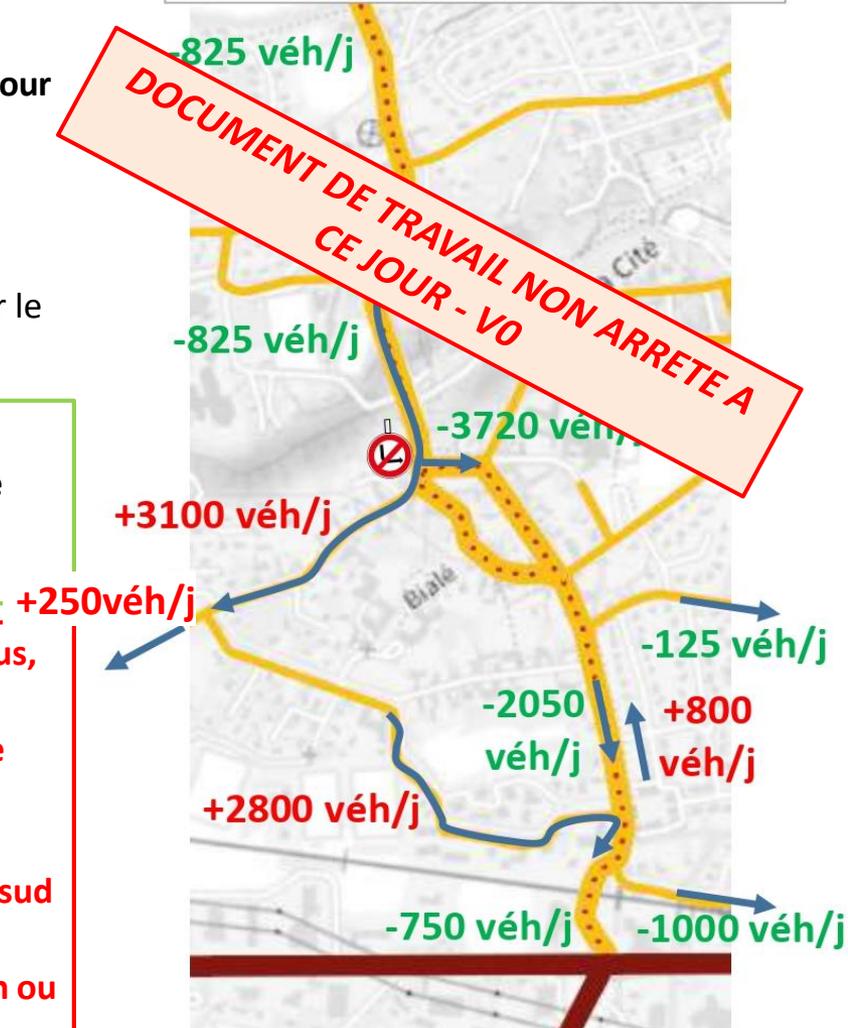
+ / -

- **Diminution des transits nord - sud**
- **Amélioration des modes actifs (rue Sainte Catherine, rue Maubec, rue Cachau)**
- **Réorientation des transits vers Avenue Gaston Phoebus**

- **Report des trafics de transits sur l'Avenue Gaston Phoebus, et la rue du Hiaa**
- **Augmentation des temps de parcours vers rue Satao, rue Maubec et rue des Remparts => impact commercial à mesurer**
- **Dispositif qui n'engendre pas de nuisances pour le trafic sud nord**
- **Nécessite des contrôles pour application de l'interdiction ou la mise en place d'un aménagement contraignant**

Hypothèse :

- -20% trafics dans le sens Nord-Sud
- conservation dans le sens Sud-Nord



Axe Nord – Sud : une 4ème hypothèse pourrait concerner le passage sous la voie ferrée



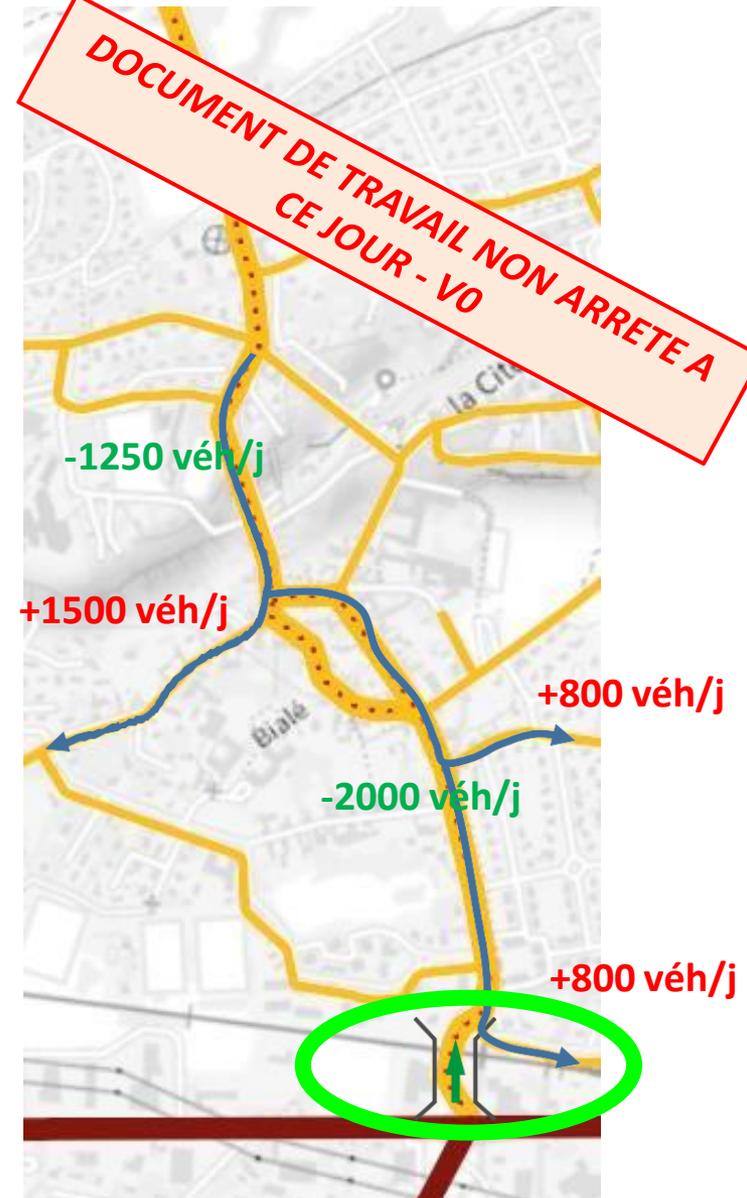
Entrée sud (Passage sous voie ferrée)

- Reprise du profil de la voie avec une mise en sens unique entrant du passage sous la trémie Sainte- Catherine pour les véhicules motorisés
- Création d'une voie sortante en site propre destinée aux modes actifs
- Dernière étape à mettre en place après l'aménagement du Vert Galant

+ / -

- **Diminution des transits** dans le sens nord sud
- **Amélioration des modes actifs** (entre Ville et Zone commerciale)
- **Réorientation du trafic de transits** vers un réseau viaire adapté : Phoebus, Cadet et Fourcet

- **Le cheminement pour la sortie de Lescar pour les riverains proches est plus compliqué**
- **Ce dispositif nécessite au préalable un aménagement du chemin Fourcet et du carrefour Gaston Phoebus – Boulevard de l'Europe**



Enjeu 1 - La réduction des nuisances générées par le trafic de transit Nord/Sud et Sud/Nord traversant le cœur de ville

Enjeu 2 - La pacification-sécurisation des abords des écoles de Lescar

Enjeu 3 - La requalification des voies et espaces publics aux plans urbains et paysagers en accompagnement des mesures en faveur des liaisons douces.

Enjeu 4 - La promotion des modes actifs et le développement d'un maillage de liaisons douces

Pacifier les abords des écoles génératrices fortes de déplacements dans le centre ?

- 1. Collège S. Palay et école P. Fort
- 2. Lycée J. Monod et école des Prés
- 3. Groupe scolaire du Laoü
- 4. Groupe scolaire V. Hugo
- 5. Collège Notre-Dame
- 6. Groupe scolaire Notre-Dame
- 7. Calandreta

Une politique communale pour changer les comportements d'accès à l'école? (cf. expériences)

Maîtrise de la circulation automobile aux abords d'écoles par fermeture de voies permanente ou en heures de pointe?

- 1. Rue Confesse ? / abords collège Palay
- 2. Allée des Prés ? / abords lycée / école
- 3. Rue Cadet ? / abords école
- 4. Rue de l'Aubisque ? / abords école Hugo
- 5. Rue du Vallon ? / abords collège ND
- 6. Rue de la Cité ? / abords école ND

- Autoroute A64
- Voies majeures (RD, Agglo)
- Voies majeures intra-rocade
- Autres voies structurantes
- Voies de quartier



Réalisation d'un plan de déplacements valant programme d'aménagement des espaces publics / phase 1: Diagnostic / créham - Iris conseil / mars 2021

La rue du Vallon : Aménagement en voie verte

 Fermeture définitive



- Limitation des flux de transit par le centre-ville
- Apaisement de la circulation devant le collège
- Amélioration des déplacements actifs
- Stop rue Lacaussade conservé



L' Allée des Prés : Aménagement en voie verte

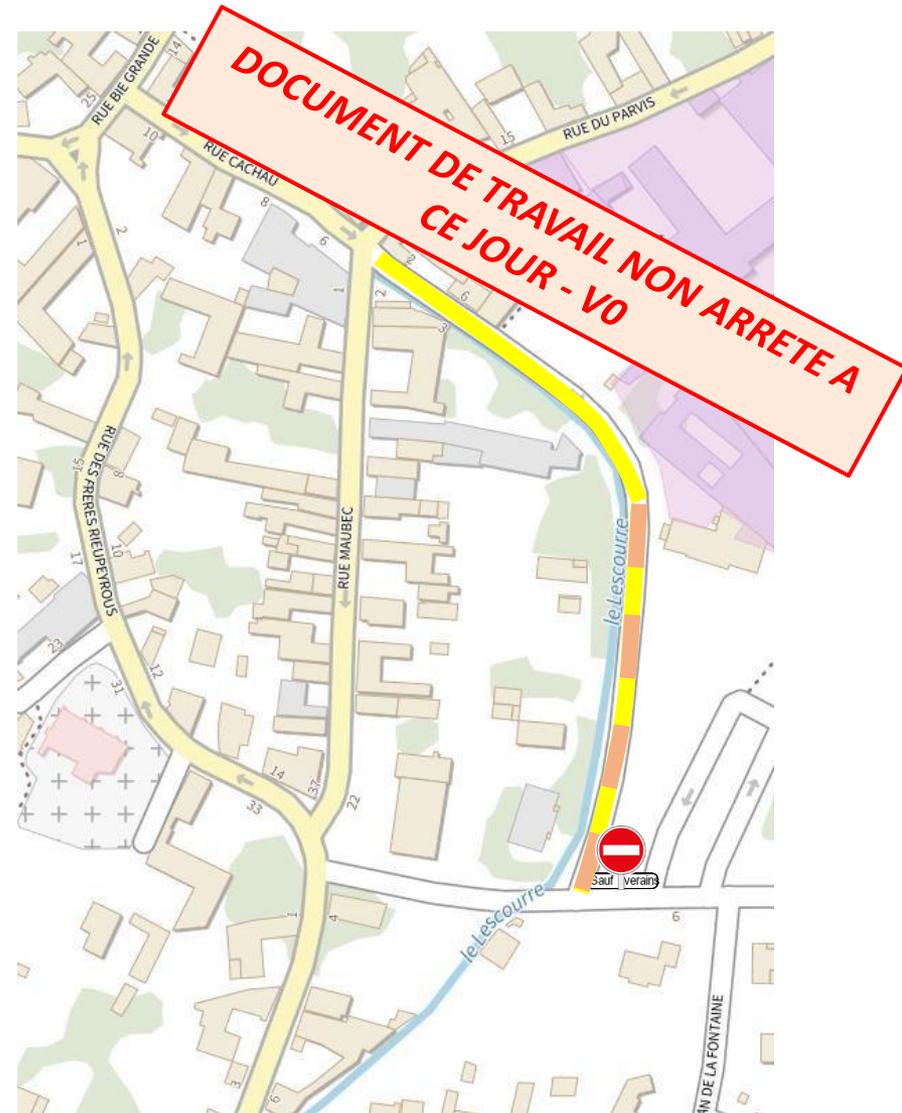
 Fermeture/ ouverture aux piétons-cycles uniquement

 Accès riverains et services uniquement

 Nouvelle signalisation
(Sauf riverains)



- Amélioration des déplacements actifs
- Apaisement de la circulation aux abords des écoles
- Conservation accès riverains



La place du Fronton



Reconstitution de la continuité végétale le long du Lescourre

Continuité piétonne à améliorer /topographie

DOCUMENT DE TRAVAIL NON ARRETE A CE JOUR - V0

Zone de rencontre

Terrains de jeux

Parc de Beneharnum

Possible maintien de quelques places de stationnement de service

Les abords de l'école V. Hugo



Les abords du collège Simin Palay et l'école Paul Fort

Chemin de Confesse et la rue du Taa

- Non contrôle des stationnements et circulations des voitures
- Non prise en compte des cyclistes
- Aménagement très «routier»

Enjeux:

- Meilleure prise en compte de tous les modes de déplacements
- Recomposition urbaine et paysagère



Les abords du collège Simin Palay et l'école Paul Fort



Nord



Sud

**DOCUMENT DE TRAVAIL NON ARRETE A
CE JOUR - V0**

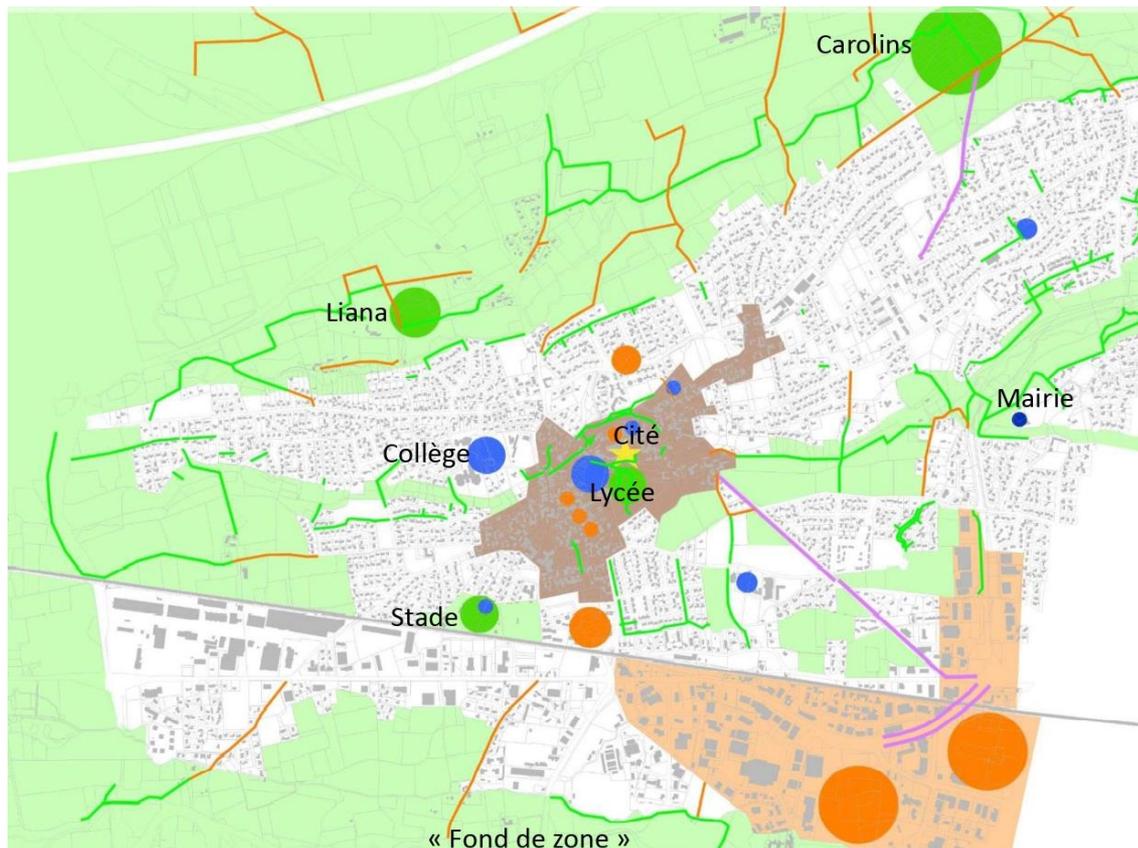


Enjeu 1 - La réduction des nuisances générées par le trafic de transit Nord/Sud et Sud/Nord traversant le cœur de ville

Enjeu 2 - La pacification-sécurisation des abords des écoles de Lescar

Enjeu 3 - La requalification des voies et espaces publics aux plans urbains et paysagers en accompagnement des mesures en faveur des liaisons douces.

Enjeu 4 - La promotion des modes actifs et le développement d'un maillage de liaisons douces



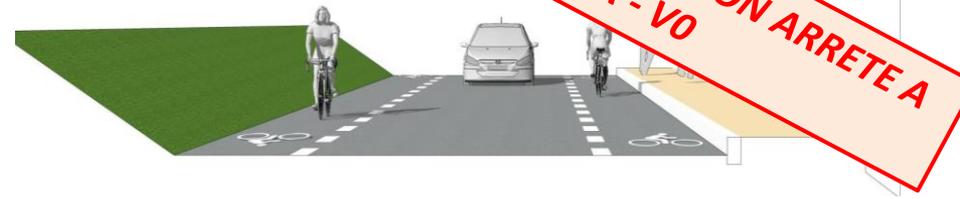
Secteur côte du Vigné / chemin de Beneharnum



Aménagement sur la Côte du Vigné

Partie basse :

- Mise à **sens unique montant** pour les véhicules motorisés + bandes cyclables 2 sens
- Concertations complémentaires à mener



Partie haute : Réflexion en cours

- Double sens en chaussée à voie centrale banalisée



Partie entre Marguerite de Navarre et chemin de Beneharnum : Réflexion en mener



Chemin Lasbourdettes (en moins de 5mn)



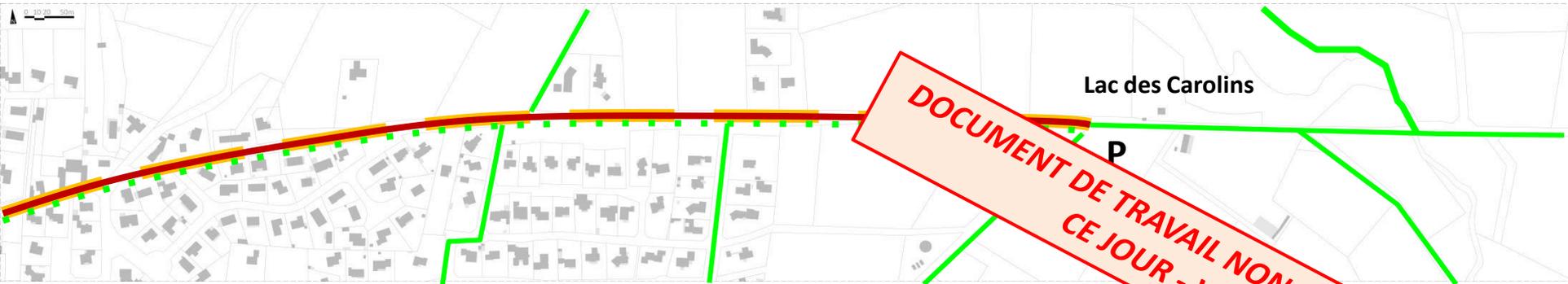
Chemin Lasbourdettes du carrefour des Arroumegas au lac des Carolins

Enjeux:

- Insertion de dispositifs en faveur des piétons et cyclistes pour l'accès au lac des Carolins
- Préservation et mise en valeur de l'identité rurale du chemin: conservation des arbres en place voire complément de plantations



Chemin Lasbourdettes du carrefour des arroumegas au lac des carolins



**DOCUMENT DE TRAVAIL NON ARRETE A
CE JOUR - V0**

- Transformation de la voie en chaussée à voie centrale banalisée type chaussidou



- Création d'un chemin piétonnier stabilisé en haut du talus



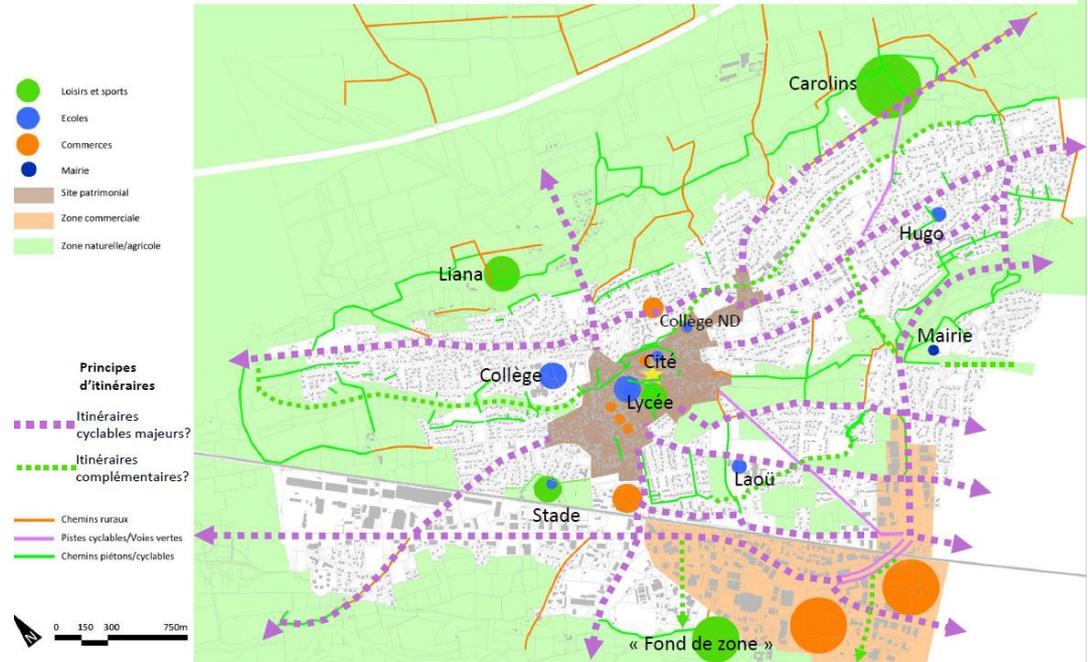
Enjeu 1 - La réduction des nuisances générées par le trafic de transit Nord/Sud et Sud/Nord traversant le cœur de ville

Enjeu 2 - La pacification-sécurisation des abords des écoles de Lescar

Enjeu 3 - La requalification des voies et espaces publics aux plans urbains et paysagers en accompagnement des mesures en faveur des liaisons douces.

Enjeu 4 - La promotion des modes actifs et le développement d'un maillage de liaisons douces

Développer un réseau cyclable continu sur des axes structurants et sur des axes plus confidentiels en cherchant à assurer utilité au quotidien et de loisirs avec continuités supra-communales



Réalisation d'un plan de déplacements valant programme d'aménagement des espaces publics / phase 1: Diagnostic / créham - Iris conseil / mars 2021

